

La construction à datif épistémique et les verbes parenthétiques

Marleen Van Peteghem
Université de Gand

1 Introduction

Certains verbes épistémiques, tels que *croire* et *trouver*, peuvent entrer dans une structure dative comme celle illustrée sous (1) :

- (1) a. Je lui croyais une maîtresse dans chaque port. (Ruwet 1982 : 172)
b. Je lui trouve mauvaise mine. (Olsson 1984)

Cette construction dative a été appelée « Construction à Datif Epistémique » (ci-après CDE) par Ruwet (1982), qui signale dans la note 2 qu'il a choisi ce terme, purement mnémonique, « parce que bon nombre des verbes qui entrent dans cette construction (tel *croire*) sont des verbes 'épistémiques' » (Ruwet 1982 : 197). Cette structure est particulière dans la mesure où le complément datif n'appartient pas à la structure argumentale du verbe mais est néanmoins obligatoire :

- (2) a. *Je croyais une maîtresse dans chaque port.
b. *Je trouve mauvaise mine.

Les verbes « épistémiques » qui entrent dans la CDE régissent normalement uniquement un COD, le plus souvent de type propositionnel, et sont donc utilisés ici dans une structure argumentale plus étendue que dans leurs autres emplois. Or, certains de ces verbes ont la particularité d'entrer en outre dans diverses structures parenthétiques, qui accueillent elles aussi des verbes épistémiques tels que *trouver* ou *croire* :

- (3) a. Je trouve que c'est dommage (Blanche-Benveniste & Willems 2007 : 218)
b. c'est dommage je trouve
c. c'est vrai ça se perd je trouve c'est dommage

Mais contrairement à ce qui se passe dans la CDE, le verbe épistémique perd ici ses capacités de rection dans la mesure où il apparaît généralement sans objet direct, le pronom étant généralement absent (cf. entre autres Urmson 1952, Apothéloz 2003, Blanche-Benveniste & Willems 2007).

Le but de cette étude sera de confronter ces deux types de structures et d'examiner dans quelle mesure elles peuvent accueillir les mêmes verbes. Il s'agira surtout de voir si les verbes qui entrent dans la CDE sont des verbes faibles et, inversement, d'expliquer les écarts éventuels.

Dans ce qui suit, je ferai d'abord une présentation rapide de la construction à datif épistémique et des verbes qui y entrent, basée sur les acquis d'une étude précédente sur la CDE (cf. Van Peteghem 2010) (section 2). Ensuite, je présenterai la notion de « verbe parenthétique » ou « verbe à rection faible » (section 3), en me basant entre autres sur les travaux de Claire Blanche-Benveniste et Dominique Willems. Dans la section 4, finalement, j'examinerai (i) si la CDE accueille effectivement des verbes faibles et (ii) dans quelle mesure l'emploi du verbe peut être considéré comme étant faible dans la CDE.

2 La CDE et ses verbes

Ruwet (1982) propose d'analyser la CDE comme une structure de la prédication seconde, qui peut être rapprochée de la construction à attribut de l'objet (CAO). Dans la CAO, le COD est le sujet d'une prédication seconde exprimée par l'attribut de l'objet, alors que dans la CDE la prédication seconde est exprimée par le COD et le sujet est le complément datif. Le parallélisme entre la CAO et la CDE ressort particulièrement bien du couple de phrases figurant sous (4) : dans (4)a le prédicat est encodé comme un SN, à fonction de COD, alors que dans (4)b il prend la forme d'un adjectif attribut. Étant donné la présence d'un COD dans (4)a, le sujet de la prédication seconde ne peut plus se présenter comme un COD, mais apparaît dans la fonction de COI datif ¹:

(4) a. Je lui trouve du charme.

b. Je le trouve charmant.

(5) a. Je le croyais plus intelligent.

b. Je lui croyais plus d'intelligence.

Un autre point commun entre la CDE et la CAO est que les deux types de structures permettent généralement la paraphrase par une complétive :

(6) a. Je lui trouve du charme.

b. Je trouve qu'il a du charme.

(7) a. Je le trouve charmant.

b. Je trouve qu'il est charmant.

La différence entre les deux structures est que la CAO implique une relation *être*, alors que la CDE implique une relation *avoir*, relation qui est considérée par certains auteurs comme fondamentale pour n'importe quel type de datif en français. En effet, selon Barnes (1980) et Herslund (1988), la valeur de base de la structure dative en français est qu'elle exprime une relation « avoir ». Selon Herslund, la structure dative véhicule d'ailleurs toujours une prédication seconde mettant en jeu une relation *avoir*, même dans les cas où le COD réfère à un objet, relation qu'il représente de la façon suivante :

(8) S causer (OI avoir O) (Herslund 1988 : 313).

Ces analogies entre la CDE et la CAO et d'autres arguments plus syntaxiques, analysés dans Van Peteghem (2010), amènent Ruwet à proposer une analyse de type 'small clause' de la structure à datif épistémique, sans avoir recours à ce terme, encore trop nouveau à l'époque. Cette même analyse a été adoptée par plusieurs auteurs tels que Tremblay (1992), Van Peteghem (2006), Roberge & Troberg (2007), mais est critiquée par Kupferman (2000), selon lequel il est impossible de rendre compte en syntaxe de ces structures, qui dépendent selon lui de « propriétés aléatoires, non systématiques » des verbes en question (*cf.* Kupferman 2000 : 80).

Je n'approfondirai pas ici la question de savoir si le COD est effectivement un prédicat second, pour laquelle je renvoie à Van Peteghem (2010). Ce qui m'intéressera ici, c'est de savoir quels sont les verbes qui apparaissent dans la CDE et quelle est leur fonction sémantique dans cette structure. Or, dans Van

¹ Voir à ce propos l'hypothèse défendue dans Van Peteghem (2006) sur la dépendance du complément datif de la présence d'un COD ou, éventuellement, d'un autre type de premier argument interne du verbe.

Peteghem (2010), j'ai soumis les listes proposées par Ruwet (1982)² et par Olsson (1984)³ à un examen critique en confrontant les verbes qui y figurent avec leurs autres structures datives. J'en ai éliminé les verbes à trois arguments, comme par exemple *prêter* ou *donner*, dont le complément datif est toujours argumental, et aussi ceux comme *chercher*, *garder*, *conserver*, qui prennent un complément datif bénéficiaire, dans une structure dative « étendue » (cf. Leclère 1978). Avec ces verbes la CDE n'est qu'une variante d'une autre structure dative classique, l'emploi épistémique étant dû à un glissement sémantique du verbe :

- (9) a. *vous lui prêtez des sentiments de sollicitude* qu'il ne m'a guère prodigués jusqu'à présent. (Marcel Aymé – Frantext)
 b. Elle est rudement mieux qu'avant, on *lui donne dix ans de moins* – là j'avais exagéré exprès. (Seguin – Frantext)

Pour la présente étude je ne retiens donc que les verbes essentiellement mono-transitifs, dont la structure bi-transitive est toujours une CDE, ce qui m'a amenée à constituer la liste suivante. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'exemples trouvés pour chaque verbe dans une CDE de la forme [lui/leur V SN]⁴ dans Frantext (tous genres, sauf la poésie, à partir de 1950) :

- (10) concevoir (2), connaître (139), croire (16)⁵, découvrir (32), deviner (1), imaginer (4), inventer (24), prévoir (2), savoir (3), soupçonner (5), supposer (18), vouloir (148).

Pour certains verbes des listes de Ruwet et Olsson, Frantext ne fournit aucune occurrence avec *lui/leur* à partir de 1950. C'est le cas de *décréter*, *espérer*, *postuler*, *pressentir*, *présumer*, *prétendre*, *proclamer*, *remarquer*, *ressentir*, *retrouver*, *revoir*, *subodorer*. En étendant la recherche à la période 1900-2009, j'ai tout de même trouvé quelques exemples pour les verbes *décréter* et *remarquer* :

- (11) a. Il n'est presque aucun de ses livres où on ne le voie d'abord, s'emparant de termes, par exception, assez bien fixés, *leur décréter des sens tout neufs* : changeant, parfois, d'ouvrage à ouvrage ; volontairement éloignés, en tout cas, de la commune pratique. (Bloch – Frantext)
 b. Depuis plusieurs jours, je *lui remarquais des yeux cernés*. (Genet – Frantext)

² Voici la liste de verbes de Ruwet (1982 : 172) : *accorder*, *assurer*, *concevoir*, *contester*, *croire*, *découvrir*, *décréter*, *deviner*, *imaginer*, *inventer*, *postuler*, *prédire*, *pressentir*, *prétendre*, *présumer*, *prévoir*, *proclamer*, *promettre*, *reconnaître*, *refuser*, *souhaiter*, *soupçonner*, *subodorer*, *supposer*, *trouver*, *voir*, *vouloir*, etc.

³ La liste d'Olsson (1984 : 192) est basée sur une vaste étude de corpus. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'occurrences trouvées : *(re)trouver* (177), *(res)sentir* (156), *(re)voir* (98), *connaître* (93), *découvrir* (55), *reconnaître* (40), *entendre* (4), *imaginer* (6), *supposer* (8), *croire* (17), *savoir* (4), *prêter* (9), *dénier* (5), *vouloir* (3), *deviner* (1), *remarquer* (1), *soupçonner* (1), *consentir* (1), *refuser* (1), *espérer* (1), *conserver* (1), *garder* (1), *tolérer* (1), *chercher* (1).

⁴ Pour cette étude j'avais exclu les cas de CDE avec un pronom datif homonyme avec l'accusatif (*me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*) ou avec un datif nominal, du type : *Je trouvais un charme à cette vie retranchée*. (Gracq – Frantext), dont le tri m'aurait demandé trop de temps. Ces cas ont été inclus dans l'étude détaillée de *croire* et *trouver*, qui sera présentée *infra* sous 4.

⁵ Pour *croire*, je n'avais trouvé que 4 exemples avec *lui/leur*, ce qui est assez étonnant étant donné que tant dans l'étude de Ruwet que dans celle d'Olsson, *croire* apparaît comme un des verbes les plus typiques de cette structure. J'ai alors étendu ma recherche aux emplois réfléchis, ce qui a amené le total d'exemples sur 16 cas. La même opération devra être faite pour les autres verbes de la liste, car, comme l'a montré Olsson, beaucoup de ces verbes apparaissent dans la CDE surtout dans la structure réfléchie.

Il serait donc dangereux d'affirmer que ces verbes n'entrent pas dans la CDE, mais il est clair que la plupart sont rares dans cette structure, qui est d'ailleurs rare en elle-même.

A la liste figurant sous (10), j'ai ajouté le verbe *trouver*, quoiqu'il puisse apparaître avec d'autres types de datif, notamment le datif bénéficiaire (cf. *Je lui ai trouvé un emploi*), alors que j'ai exclu son pendant *chercher*. La raison est que, contrairement à *chercher*, *trouver* a un emploi clairement épistémique dans lequel il peut apparaître dans une complétive (cf. *je trouve que* vs **je cherche que*). En outre, il est très fréquent dans la CDE (246 occurrences dans mon corpus) et est même considéré comme le verbe le plus prototypique de la structure par Olsson (1984) (cf. *Je lui trouve mauvaise mine*).

Tous ces verbes ont en commun d'admettre un COD nominal ; par contre, ils n'entrent pas tous dans une structure à complétive, notamment *connaître*, un des verbes les plus fréquents dans cette structure.

Qu'en est-il de la fonction sémantique du verbe dans cette structure ? Dans Van Peteghem (2010), j'ai soutenu l'hypothèse selon laquelle le verbe de la CDE n'exprime pas l'information principale de la proposition, mais sert surtout (i) à modaliser la prédication exprimée par la prédication seconde, qui est donc en fait première, ou (ii) à indiquer la source de l'information, ce qui revient à dire que le verbe fonctionne dans ce dernier cas comme un marqueur évidentiel (notamment le verbe *voir*). Les arguments sur lesquels je me suis basée s'inspirent de Tobback (2008), qui examine la même hypothèse pour les verbes épistémiques qui entrent dans la CAO. Certains faits montrent en effet que le verbe joue un rôle secondaire (cf. (i)-(iii)) ou tendent à fonctionner comme des modalisateurs (iv)) :

(i) Ces verbes ont tendance à apparaître dans des collocations (cf. *se croire le droit de*, *se croire des droits* – (*ne pas*) *se sentir la force de* – *se sentir le cœur ADJ*) :

(12) a. je me fis une règle de n'accepter pour l'état ni moi-même aucun legs sur lequel des héritiers directs pourraient *se croire des droits*. (Yourcenar – Frantext)

b. Il n'avait plus besoin de cette colère qui l'avait fouaillé, il *se sentait la force* d'aller seul jusqu'au bout de sa route. (Clavel – Frantext)

c. La mère *se sentait le cœur serré*. (Clavel – Frantext)

(ii) Certains apparaissent surtout dans des relatives, comme c'est le cas de *connaître*, qui figure dans une relative dans 100 des 139 exemples, c.-à-d. dans 71% des cas :

(13) a. Ma mère arriva le lendemain de bonne heure. Elle portait une de ses *robes que je lui connaissais* ; mais elle était coiffée d'un madras noir à petites rayures blanches. (Zobel – Frantext)

b. -ah ! Laisse-moi tranquille avec cette histoire, dit Josette d'une voix irritée *qu'Henri ne lui connaissait pas*. (Beauvoir – Frantext)

(iii) Beaucoup de ces verbes s'utilisent surtout dans des propositions négatives. C'est le cas surtout de *connaître* et de *savoir*. Ainsi pour le verbe *connaître*, 47 % des exemples présentent un contexte négatif (66/139, c.-à-d. 47%). La phrase suivante par exemple se prête à une paraphrase du type : « Lahore n'avait aucun ami, pour autant qu'on sache » :

(14) *On ne lui connaissait aucun ami à Lahore*. (Duras – Frantext)

- Certains verbes apparaissent surtout à la première personne, comme par exemple, *croire*, qui apparaît dans 50% des exemples à la 1^e personne du singulier, ou avec le sujet *on* (pour *croire* dans 16% des cas). De même *connaître* apparaît surtout avec des pronoms déictiques de 1^e personne (surtout *nous*).

C'est surtout cette dernière propriété qui rapproche ces verbes des verbes parenthétiques, comme nous le verrons dans la section suivante.

3 Verbes parenthétiques et verbes faibles

Le terme de « verbe parenthétique » apparaît pour la première fois dans Urmson (1952), à propos de verbes anglais du type de *know*, *believe* et *deduce*, qui n'ont pas de présent continu (cf. **I am knowing / believing / deducing*, etc.). Ces verbes sont décrits comme des « parenthétiques » par Urmson parce que, sur le plan syntaxique, ils peuvent apparaître dans une incise :

- (15) a. I suppose that your house is very old. (Urmson 1952: 481)
b. Your house is, I suppose, very old.
c. Your house is very old, I suppose.

Sur le plan sémantique aussi ces verbes sont parenthétiques dans la mesure où ils ne véhiculent pas l'information centrale de la proposition, mais fonctionnent comme des sortes de modalisateurs, dont l'apport sémantique est comparable à celui d'adverbes tels que *presumably*, *certainly*, *probably*.

Le terme de « parenthétique » est utilisé aussi pour d'autres types de verbes⁶, à savoir les verbes de citation, qui apparaissent également en incise, mais avec inversion du sujet, et qui accompagnent les discours rapportés :

- (16) a. Oui, dit-il / fit-elle / soupira-t-elle / l'encourage-t-elle. (Cornulier 1978 : 53)

Comme le font plusieurs autres auteurs (cf. Cornulier 1978, Bonami & Godard 2008), je distinguerai donc deux types d'incises : (i) celles du type de (16), appelées « incises inverties » par Cornulier ou « incises de citation » par Bonami & Godard, et (ii) ceux du type *je pense*, appelées « incises progressives » par Cornulier ou « ordinaires » par Bonami & Godard. Comme le montrent bien ces derniers auteurs, les deux types d'incises ont plusieurs points communs :

- (i) Elles ont toujours pour tête un verbe et sont attachées à ce qu'on peut appeler l'hôte de l'incise ;
- (ii) Ce sont des expressions incidentes dans la mesure où elles sont prosodiquement autonomes ;
- (iii) Elles ont une certaine liberté de positionnement et peuvent apparaître en position médiane et finale.

Elles diffèrent par les propriétés suivantes :

- (i) Dans les incises de citation le complément du verbe est toujours absent, alors que dans les ordinaires il peut être réalisé ou être absent :

(17) a. « Le président est déjà arrivé », annonce-t-il. (Bonami & Godard 2008 : 2408)

a'. « Le président est déjà arrivé », *l'annonce-t-il.

b. Carla, Paul vient de me dire ça, est un mannequin « très belle ».

- (ii) Le sujet du verbe de citation est toujours inversé, même lorsqu'il s'agit d'un SN ou d'un nom propre, ce qui n'est pas le cas dans les incises ordinaires, qui sont d'ailleurs très rares avec des sujets nominaux (cf. ci-dessous (iv)) :

(18) a. Marie était très joyeuse, se souvenait-il / se souvenait Paul.

b. Marie était très joyeuse, je crois / ?*Paul croit.

- (iii) L'hôte des incises de citation peut être une interjection ou une onomatopée, ce qui est exclu dans les incises ordinaires :

⁶ Et également pour un grand nombre d'autres structures, allant d'un mot simple à une phrase complète, qui sont structurellement indépendantes de leur phrase hôte. Pour un aperçu de ces différents types de constituants parenthétiques, voir Dehé & Kavalova (2007 : 2-3).

(19) a. « Hourrah ! » a dit Paul.

b. *« Hourrah ! » Paul l'a dit.

- (iv) L'hôte des incises ordinaires est pris en charge illocutoirement par le locuteur, et le verbe figure généralement à la première personne ; par contre, l'hôte des incises de citation n'est pas pris en charge par le locuteur et le verbe figure le plus souvent à la troisième personne.

Étant donné ces différences, les deux types d'incises n'accueillent pas les mêmes verbes : les incises de citation contiennent surtout des verbes de dire, tels que *dire, demander, proférer, etc.*, mais aussi, comme le montre Cornulier (1978), tout verbe ou groupe verbal qui exprime le geste accompagnant l'énonciation, comme *s'esclaffer, hocher la tête, etc.*⁷ :

(20) a. On se moquait d'elle, s'esclaffa-t-elle / renchérit-elle / l'interrompit-elle. (Cornulier 1978 : 57)

b. Non, hochait-il la tête.

(Cornulier 1978 : 89)

Les « incises ordinaires », quant à elles, accueillent surtout des verbes épistémiques ou d'attitude propositionnelle, donc ceux qui nous intéressent ici. Or, comme l'ont signalé plusieurs auteurs, l'inventaire des verbes qui apparaissent dans ces incises ordinaires est difficile à faire, d'autant plus que certains n'y entrent que dans une forme particulière, par exemple la 1^e ou la 2^e personne. Voici à titre d'exemple la liste des incises ordinaires les plus fréquentes constituée par Schneider (2007) à partir d'une recherche systématique dans plusieurs corpus de français parlé :

- (21) je crois, disons, tu vois, vous savez, je sais pas, je pense, je veux dire, je dirais, mettons, tu sais, on va dire, je trouve, je suppose, je sais plus, paraît-il, j'imagine, je me rappelle, il faut dire, on dirait, dites-vous, me semble-t-il.

Comme le montre Andersen (2007), ces verbes tendent à se grammaticaliser comme des marqueurs discursifs propositionnels. Andersen propose d'en distinguer deux types :

- ceux qui apparaissent à la première personne et qui contiennent des verbes épistémiques, tels que *je pense, je crois, je trouve* : ce sont des marqueurs de distance, d'engagement, d'évidentialité ;
- ceux qui apparaissent à la deuxième personne, comme *tu sais / vous savez, tu vois / vous voyez*, qui sont des marqueurs d'interaction, d'appel à l'interlocuteur.

Or, bien que dans les incises ordinaires certains verbes puissent garder leur pronom objet, la majorité des verbes et de toute façon les plus fréquents dans cette structure, apparaissent généralement sans pronom. Ceci a amené plusieurs auteurs, tels que Blanche-Benveniste (1989), Apothéloz (2003), Blanche-Benveniste & Willems (2007), à identifier une nouvelle classe de verbes, appelée « verbes à rection faible » et définie par Blanche-Benveniste & Willems (2007) par les trois propriétés suivantes :

- (i) Les verbes faibles présentent une structure en *que* qui ne peut pas être pronominalisée par le pronom *le* ou *cela/ça* :

(22) a. Je crois qu'il va pleuvoir.

b. #Je le crois.

- (ii) Ils se construisent en incise, sans pronom. Le verbe « nu » sans complétive se caractérise par une grande mobilité :

(23) Il va pleuvoir, je crois.

⁷ Voici la liste fournie par Bonami & Godard (2008 : 2410) : *acquiescer, admettre, affirmer, annoncer, constater, demander, dénoncer, dire, faire, indiquer, lâcher, lancer, observer, ordonner, résumer, souligner, sourire, etc.*

- (iii) « Ils peuvent apparaître en syntaxe disjointe, toujours sans pronom, en tant que réponse dans un tour de parole différent », mais aussi sans changement de locuteur à l'intérieur d'un seul énoncé (Blanche-Benveniste & Willems 2007 : 226) :

(24) a. L1 tu trouves

L2 euh moi je trouve oui

b. je sais pas si ça s'est déjà fait dans le passé mais je crois pas hein

Blanche-Benveniste & Willems (2007) notent que ces trois structures constituent en quelque sorte une famille de constructions susceptibles d'accueillir des verbes différents, qui ne sont pas tous faibles, mais seuls les verbes faibles ont les trois constructions, sans le pronom *le*.

Un autre phénomène allant de pair avec l'emploi de ces verbes en incise, est qu'ils subissent un affaiblissement sémantique. Comme l'avait déjà montré Urmson (1952), ces verbes ne décrivent pas un état psychologique ou cognitif. Leur fonctionnement sémantique est comparable à celui des adverbes dans la mesure où ils modalisent le contenu de la proposition complétive (cf. Urmson 1952). Autrement dit, ils n'appartiennent pas au *dictum*, mais au *modus* (cf. Andersen 2007). Les phrases qui les contiennent présentent par conséquent un renversement de leur statut informationnel : l'information est véhiculée par la phrase hôte de ces verbes, tandis que le verbe même n'exprime qu'une modalité adjointe.

Il s'ensuit que, dans leur emploi faible, ces verbes sont insensibles face à la négation et à l'interrogation, qui porte sur la subordonnée plutôt que sur le verbe (cf. Apothéloz 2003) :

(25) Je pense pas que vous êtes déjà partis

= je pense que vous n'êtes pas encore partis

En outre, ces phrases ne peuvent pas être pseudo-clivées :

(26) a. Je pense que vous êtes déjà partis

b. *Ce que je pense, c'est que vous êtes déjà partis

En même temps, certains verbes des deux types peuvent entrer dans des structures parenthétiques d'un autre type encore, à l'intérieur d'interrogatives et de comparatives :

(27) a. Pourquoi crois-tu qu'il s'est enfui ?

b. Pourquoi dis-tu qu'il s'est enfui ?

= Pourquoi s'est-il enfui d'après toi ?

(28) a. La situation est plus complexe qu'on ne le pense.

b. Le problème est plus grave qu'on ne le dit.

Tout cela montre que ces verbes ont tendance à apparaître en périphérie, tant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique.

4 La CDE et la rection faible

De ce qui précède il ressort que, du point de vue syntaxique, la CDE et l'emploi parenthétique des verbes épistémiques sont très différents dans la mesure où dans la CDE le verbe épistémique a une structure argumentale enrichie et constitue le noyau syntaxique de la phrase, alors que dans l'emploi parenthétique il tend à apparaître sans complément dans une position syntaxique périphérique. Par contre, sur le plan sémantique, les deux structures ont un point commun dans la mesure où le verbe ne véhicule pas l'information centrale de la phrase, qui réside plutôt dans la prédication seconde.

Comparons maintenant les deux structures du point de vue des verbes qui y entrent. L'application des trois critères de Blanche-Benveniste & Willems (2007) à notre liste montre tout de suite que les verbes de

la CDE ne répondent pas tous aux trois critères mentionnés plus haut et ne sont donc pas tous des verbes faibles. Ainsi certains de nos verbes ne répondent à aucun des trois critères, même pas à celui de la complétive (critère 1). C'est le cas du verbe *connaître*, un des plus fréquents dans la CDE, qui ne répond d'ailleurs à aucun des trois critères. En outre, des verbes tels que *découvrir*, *inventer*, *sentir* et *vouloir* ne peuvent pas apparaître en incise (critère 2) et ne peuvent pas apparaître sans pronom complément comme réponse à une question (critère 3). En fait, seuls *croire*, *imaginer*, *supposer*, *trouver* et *voir* admettent aussi bien la CDE que les emplois parenthétiques.

Inversement, certains verbes faibles n'entrent pas dans la CDE. Le cas le plus frappant est celui du verbe *penser*, un des verbes les plus fréquents dans les différentes structures typiques des verbes faibles et sémantiquement très proche de *croire*, qui lui, pourtant, admet la CDE :

- (29) a. Je *pense* / *crois* que Pierre viendra.
 b. Pierre viendra, *je pense* / *je crois*
 c. Viendra-t-il ? *Je pense* / *je crois*.
 d. Visite à François Mauriac. Je *ne lui croyais* (/ **pensais*) *pas le visage si jeune*. (Huguenin – Frantext)

Le tableau suivant montre clairement que l'intersection entre les deux types de verbes est très réduite :

uniquement CDE	CDE + incise ordinaire	incise ordinaire uniquement
<i>concevoir, connaître, découvrir, deviner, inventer, prévoir, sentir, soupçonner, vouloir</i>	<i>croire, imaginer, supposer, savoir, trouver, voir</i>	<i>je pense, disons, tu vois, vous savez, je sais pas, je veux dire, je dirais, mettons, tu sais, on va dire, je sais plus, paraît-il, je me rappelle, il faut dire, on dirait, dites-vous, me semble-t-il</i>

Tableau 1. CDE vs structures parenthétiques

En outre, le comportement de chacun de ces verbes dans la CDE est très différent. Ne pouvant pas faire une étude détaillée de chaque verbe admettant une CDE dans le cadre de cet article, je me limiterai ici à un commentaire des trois verbes étudiés par Blanche-Benveniste & Willems (2007) : *penser*, *croire* et *trouver*. Dans leur étude des occurrences de ces trois verbes utilisés à la première personne, les deux auteurs montrent que, bien que syntaxiquement périphériques, ces trois verbes sélectionnent des contenus différents. Ainsi, *je crois* est « peu souvent lié à des évaluatifs mais très souvent à des approximations sur la quantité » (2007 : 241) et présente la plus forte proportion d'emplois en incise. Par contre, *je pense* « est lié, plus souvent que les autres, à des futurs et des conditionnels » (*ibidem*) et se trouve le moins souvent en incise. *Je trouve*, quant à lui, « sélectionne majoritairement des évaluatifs », mais ne peut pas porter sur la quantification (2007 : 242). C'est celui qui a la plus faible proportion d'incises. Ceci rejoint les observations de Ducrot (1975), qui avait décrit la structure « je trouve que » comme exprimant un jugement personnel. Blanche-Benveniste & Willems résument les contraintes de sélection des trois verbes de la façon suivante : *je trouve* sélectionne surtout des prédications contenant un élément axiologique, alors que *je pense* et *je crois* sélectionnent des processus et « servent à prendre des précautions, à relativiser ('mitiger') le contenu exprimé par la séquence » (*ibidem*). Elles concluent que, malgré leur comportement parenthétique, hors structure, ces verbes ont bel et bien des valences bien déterminées dans la mesure où ils sélectionnent clairement les contenus des phrases qu'elles permettent de modifier.

Une étude de corpus de ces trois verbes dans la CDE confirme entièrement les conclusions de Blanche-Benveniste & Willems. Pour chaque verbe j'ai constitué un corpus plus élaboré à partir de Frantext (1900-2012), comprenant toutes les occurrences de [*lui/leur* + *croire/trouver/penser*] dans le corpus non

catégorisé et de [*me, te, se, nous, vous + croire/trouver/penser + déterminant*] dans le corpus catégorisé⁸. Après un tri manuel important pour éliminer les bruits, j'ai obtenu 445 exemples pour *trouver*, 60 pour *croire*, et 0 pour *penser*. Leur fréquence dans la structure est donc un premier élément qui différencie ces trois verbes : c'est *trouver* qui apparaît le plus facilement dans cette structure, alors que pour *croire* la structure est très rare et pour *penser* impossible.

Cette première différence de comportement dans la CDE pourrait s'expliquer en partie par les propriétés de sous-catégorisation de ces trois verbes. Ainsi, *trouver* est le verbe qui apparaît le plus fréquemment des trois avec un COD nominal (14.389 occurrences dans Frantext catégorisé (1900-2012), contre 1.771 occurrences pour *croire* et 1.522 pour *penser*). De même, comme déjà signalé, *trouver* admet des datifs dans d'autres types d'emploi que la CDE, notamment dans son sens premier de « découvrir après une recherche » (ex. *Je lui ai trouvé du travail*), ce qui facilite peut-être son accès à la CDE. De par ses propriétés de sous-catégorisation, c'est donc *trouver* qui est le plus prédisposé à entrer dans la CDE, mais ces propriétés n'expliquent pas la différence entre *croire* et *penser*.

L'accès plus facile de *croire* à la CDE par rapport à *penser* est sans doute aussi en rapport avec des différences d'accès de ces deux verbes à une autre structure de la prédication seconde, celle à attribut de l'objet. Ainsi, Frantext donne 141 occurrences pour [*le croire + ADJ*] et seulement 10 pour *penser*, contre 318 pour *trouver* dans la même structure. *Trouver* est donc clairement celui des trois qui entre le plus facilement dans une structure de la prédication seconde, suivie par *croire*, alors que *penser* n'y entre qu'assez exceptionnellement, souvent dans des contextes philosophiques, peu naturels :

- (30) a. Vous ne l'aimez guère, vous *le trouvez gentil* et vous avez envie de vous marier, pour voir ce que c'est. (Colette – Frantext)
- b. Un trésor était en moi, je *le croyais inépuisable* et, aujourd'hui, il me semble que je n'ai plus un penny en poche. (Tharaud – Frantext)
- c. Penser l'objet a inexistant, c'est penser l'objet d'abord, et par conséquent *le penser existant* ; c'est ensuite penser qu'une autre réalité, avec laquelle il est incompatible, le supplante. (Bergson – Frantext)

Tournons-nous vers le comportement de nos verbes dans la CDE elle-même. L'étude de mon corpus révèle d'autres différences importantes, cette fois-ci uniquement entre *croire* et *trouver*, puisque je ne dispose d'aucun exemple de CDE avec *penser*.

Croire apparaît très souvent dans une structure réfléchie (dans 57% des cas), dans lesquelles le sujet datif est coréférentiel au sujet du verbe épistémique, alors que pour *trouver* seulement 2% des exemples sont de ce type (cf. (31)). *Trouver* apparaît surtout avec des sujets datifs de la 3^e personne (*lui* dans 76,7 % et *leur* dans 16,1%, ce qui fait un total de 92,8 % pour la 3^e personne, singulier et pluriel confondus) (cf. (32)) :

- (31) a. J'aurais voulu faire mieux. Ah ! Je *me croyais le cœur moins sec*. (Achard – Frantext)
- b. Dans son miroir de poche il regardait les premiers cheveux blancs faufiler jusqu'à sa barbe, et *se trouvait l'air vieux*. (Queffélec – Frantext)
- (32) a. Il *lui trouve mauvais caractère*, alors qu'il devrait l'aimer davantage pour cette scène. (Renard – Frantext)
- b. *Elle lui croyait beaucoup de talent*, elle lui reprochait de ne pas vouloir publier. (Oldenbourg – Frantext)

⁸ Contrairement à Blanche-Benveniste & Willems (2007), je ne me suis pas limitée à la 1^e personne de ces verbes. Notons que les deux verbes apparaissent dans un tiers des exemples à la 1^e personne (*croire* dans 32% et *trouver* dans 33,5%), mais ils peuvent apparaître à toutes les personnes dans la CDE, surtout à la 3^e (singulier et pluriel).

Cette différence entre les deux verbes est clairement liée à leur sémantisme différent : *croire* tend à apparaître dans des contextes d'introspection, qui rapportent les croyances du sujet pensant sur lui-même, tandis que *trouver* exprime une évaluation d'un référent autre que le sujet pensant, une évaluation extérieure à celui-ci. Cette différence sémantique est à son tour due à la différence entre les sens premiers de ces deux verbes : *trouver* exprime tout d'abord la découverte – voulue ou non - de quelque chose d'extérieur à soi, tandis que *croire* exprime en premier lieu la foi ou l'adhésion à une vérité, vérifiable ou non. Ainsi selon Doro-Mégy (2008), dont l'étude porte sur *je crois* et *je pense* et leur contreparties anglaises, *je crois* exprime une adhésion à une idée qui n'a pas été vérifiée au préalable et présente ainsi le contenu propositionnel comme non vérifié ou non vérifiable. Par contre, comme le montre également Doro-Mégy (2008), *penser que* exprime un point de vue présenté comme le résultat d'une activité mentale et convient particulièrement pour l'émission d'hypothèses. Notons que dans son emploi intransitif, sans complément, comme dans « Pierre pense », le verbe *penser* est synonyme de « Pierre réfléchit » et dénote une activité de l'esprit, alors que dans « Pierre croit », *croire* renvoie à l'adhésion à une religion. *Penser* présuppose donc une activité de raisonnement préalable et c'est sans doute ce qui l'empêche d'entrer dans la CDE.

L'étude des propriétés lexicales des COD, c'est-à-dire des prédicats contenus dans la prédication seconde, donne des résultats allant dans le même sens et confirme entièrement les observations de Blanche-Benveniste & Willems (2007) sur ces deux verbes. *Trouver* apparaît surtout avec des COD prédictifs contenant des adjectifs axiologiques, exprimant une évaluation subjective, dont la valeur de vérité n'est pas vérifiable à cause du caractère axiologique de la prédication. Les noms apparaissant le plus fréquemment dans ces COD sont *air* (36 occurrences, c.-à-d. 8%) et *mine* (26 occurrences, 5,8%), qui permettent de véhiculer des prédications subjectives portant sur les apparences extérieures du référent :

(33) a. Jacky *me trouve l'air triste*. (Hanska – Frantext)

b. Elle se plaignait de n'avoir de goût à rien, et quand elle avait fait quelques pas, elle était forcée de s'asseoir, comprimant de la main les battements de son cœur. Tous les gens du village *lui trouvaient mauvaise mine*. (Moselly – Frantext)

Croire, quant à lui, peut également apparaître avec des prédicats subjectifs, dont la vérité n'est pas vérifiable, mais le fait beaucoup moins fréquemment. Le nom le plus fréquent dans les COD est *droit*, figurant dans les collocations *se croire des droits / le droit de / certains droits* – 10 occurrences, 15,6%) et fait gonfler la fréquence de la CDE pour *croire*. Autrement dit, *croire* est encore moins flexible dans la CDE que ne le suggèrent les chiffres :

(34) a. Il faut dire aussi, mon oncle, que Gilbert est très fatigué. Il a fourni un grand travail pour ses examens. Mais je ne *lui crois pas un mauvais cœur*. (Arland – Frantext)

b. Il *se croit le droit de faire le pire* parce qu'il le fait devant tout le monde. (Aymé – Frantext)

Le type de nom qui apparaît le plus avec *croire* ce sont ceux dénotant des parties du corps (*cœur, estomac, visage, ...*) ou relevant de la sphère de l'inaliénable de façon plus générale (*esprit, âme*), que je trouve dans 17 exemples de mon corpus de *croire*, c.-à-d. dans 26,5%. Avec *trouver*, ces noms apparaissent également, mais avec une fréquence relativement moins grande (56 occurrences – 12,5%). En outre, dans le cas de *croire* ces COD sont prédiqués en général du sujet du verbe épistémique et les prédications sont donc introspectives, alors que dans le cas de *trouver* ils apparaissent presque toujours avec des sujets autres et concernent des évaluations extérieures au sujet pensant :

(35) a. « *Je me croyais l'estomac plus solide !* » Pour la première fois, il crut deviner une plainte de son viscère surmené. (Perret – Frantext)

b. M. Georges lui-même, dont *je me croyais l'âme marquée* à jamais, comme est marquée par le fer rouge l'épaule des forçats... (Mirbeau – Frantext)

(36) a. - N'êtes-vous pas un peu malade, Villars ? *Je vous trouve le visage fatigué*. (Arland – Frantext)

- b. Ceux qui l'emploient n'ont pas à se plaindre de lui ; simplement on *lui trouve le « caractère un peu sombre »*. (Gide – Frantext)

Tout ceci montre que ces verbes sélectionnent clairement leur complément et que ce sont surtout les prédications subjectives, peu vérifiables, qui donnent lieu à une CDE.

Pour terminer, signalons encore un autre élément qui fait ressortir l'importance du sens premier de ces verbes pour leur emploi épistémique. Comme noté plus haut, *trouver* admet des datifs même dans son sens premier de « découvrir après une recherche », comme dans *Je lui ai trouvé un emploi*, où le pronom datif dénote un bénéficiaire et admet la périphrase en *pour* (cf. « J'ai trouvé un emploi pour lui »). Or, avec certains noms qui semblent au premier abord de type prédicatif, *trouver* garde souvent son sens intentionnel premier bien que le pronom datif ne puisse pas être paraphrasé par un complément prépositionnel en *pour* et ne peut donc pas être considéré comme un bénéficiaire. C'est le cas notamment avec le nom *défaut* et avec d'autres COD constitués d'un nom dénotant une qualité, sans prédication adjectivale, tel que *faiblesse*, *génie*, *infériorité*, *tare*, etc., mais aussi avec des exemples prototypiques contenant le nom *air* :

- (37) a. Mécontente de se laisser ainsi subjugué par l'image d'un passant, elle s'entêta à lui trouver des défauts. (Guèvremont – Frantext)
b. Elle me tirait les yeux. Je cherchais à lui trouver une faiblesse, et je n'y parvenais pas. (Arland – Frantext)
c. Acharnées à lui trouver des infériorités ou des tares, les femmes se brisaient ongles et dents sur cette cuirasse de beauté sans défaut. (Chevallier – Frantext)
d. Mon regard de novice n'y décela qu'une marque de faiblesse. Elle ne m'en parut que moins désirable ; et plus j'essayais de lui trouver des qualités plus elles me paraissaient fragiles. (Jardin – Frantext)
- (38) a. J'essayais de lui trouver un air de famille avec Yvonne. (Modiano – Frantext)
b. « Vous ne vous souvenez pas de moi ? » Je dis : « Franchement, non. » Pourtant à force de le dévisager, je *lui trouvais un air de connaissance* mais sans pouvoir le préciser.

Trouver semble donc entrer ici dans une CDE tout en gardant son sens premier de « chercher à découvrir », auquel il s'ajoute une valeur épistémique, qui ne supplante toutefois pas entièrement le premier sens, contrairement à ce qui se passe dans les exemples prototypiques de la CDE, comme dans *Je lui trouve mauvaise mine*. Autrement dit, il peut entrer dans la CDE sans que son sens s'affaiblisse.

5 Conclusions

Mon étude des verbes entrant dans la CDE montre que la CDE n'accueille pas les mêmes verbes que la structure parenthétique ordinaire, bien que ces deux structures accueillent des verbes épistémiques, qui ne véhiculent pas l'information essentielle de la phrase. L'étude plus détaillée de trois verbes, *croire*, *trouver* et *penser*, montre en outre que ces verbes gardent leurs propriétés valencielles dans la CDE dans la mesure où ils sélectionnent le COD véhiculant le prédicat second, qui à son tour exerce aussi une influence sur la sélection du sujet de la prédication seconde. Ceci confirme entièrement les conclusions de Blanche-Benveniste & Willems (2007) sur l'emploi faible de ces verbes. En outre, le fait que cette structure soit fréquente avec *trouver*, moins avec *croire* et impossible avec *penser*, ainsi que le type de prédicats sélectionnés par ces verbes dans cette structure, suggèrent que la CDE accueille surtout des prédications subjectives, difficilement vérifiables. Une étude plus approfondie incluant d'autres verbes entrant fréquemment dans la CDE devra montrer si cette hypothèse est correcte. A suivre.

Références bibliographiques

Andersen, H. L. (2007). Marqueurs discursifs propositionnels. *Langue française* 154, 13-28.

- Apothéloz, D. (2003). La rection dite « faible » : grammaticalisation ou différentiel de grammaticité ?. *Verbum* XXV, 3, 241-262.
- Barnes, B. (1980). The Notion of 'Dative' in Linguistic Theory and the Grammar of French. *Linguisticae Investigationes*, 6, 245-292.
- Blanche-Benveniste C. (1989). Constructions verbales 'en incises' et rection faible des verbes. *Recherches sur le français parlé*, 9, 53-73.
- Blanche-Benveniste, C. & Willems, D. (2007). Un nouveau regard sur les verbes « faibles ». *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. CII, 1, 217-254.
- Bonami, O. & Godard, D. (2008). Syntaxe des incises de citation. In Durant J., Habert B., Laks B. (éds.), *Congrès Mondial de Linguistique française – CMLF'08*, Paris, 2008, 24-07-2420.
- Cornulier, B. de (1978). L'incise, la classe des verbes parenthétiques et le signe mimique. *Cahier de linguistique*, 8, 53-95.
- Dehé, N. & Kavalova, Y. (2007), eds. *Parentheticals*. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins.
- Doro-Mégy, F. (2008). Etude croisée de *think*, *believe*, *croire* et *penser*. Linguistique contrastive et traduction, N° spécial. Paris : Ophrys.
- Ducrot, O. (1975). « Je trouve que ». *Semantikos* 1, 62-88.
- Herslund, M. (1988). *Le datif en français*. Louvain / Paris : Peeters.
- Kupferman, L. (2000). *Avoir* et la prédication seconde. *Langue française*, 127, 1, 67-85.
- Leclère, C. (1978). « Sur une classe de verbes datifs », *Langue française*, 39, 66-75.
- Olsson, H. (1984). La construction *je lui trouve mauvaise mine* en français moderne. *Studia Neophilologica*, 56, 183-213.
- Roberge, Y. et Troberg, M. (2007). Thematic indirect objects in French. *Journal of French Language Studies*, 17-3, 297-322.
- Ruwet, N. (1982). Le datif épistémique en français et la condition d'opacité de Chomsky. In Ruwet, N. *Grammaire des insultes et autres études*. Paris : Seuil, 172-204.
- Schneider, S. (2007a). Les clauses parenthétiques réduites en français, italien et espagnol. Une analyse pragmatique fondée sur des corpus de la langue parlée. In David Trotter (éd.). *Actes du XXIVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*. Aberystwyth, 2-5 août 2004. Volume 3. Tübingen : Niemeyer, 423-432.
- Schneider, S. (2007b). Reduced parenthetical clauses in Romance languages. A pragmatic typology. In : Dehé, N. & Kavalova, Y. (2007), eds. *Parentheticals*. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins, 237-258.
- Tobback, E. (2008). La structure à attribut de l'objet des verbes d'attitude propositionnelle : réflexions sur le rôle du verbe. *Travaux de linguistique*, 57, 73-88.
- Tremblay, M. (1992). « Avoir ou être ». *Revue québécoise de linguistique*, 22, 1, 145-163.
- Urmson, J. O. (1952). Parenthetical Verbs. *Mind* 61, 244, 480-496.
- Van Peteghem, M. (2006). Le datif en français : un cas structural. *Journal of French Languages Studies*, 16, 93-110.
- Van Peteghem, M. (2010). *Je lui trouve du charme* : une structure particulière de la prédication seconde. In: Neveu F., Muni Toke V., Klingler T., Mondada L., Prévost S. (éds), *Congrès Mondial de linguistique française – CMLF 2010*, New Orleans, 12-15 juli 2010, Paris, Institut de Linguistique Française, 2010, 1799-1812. <http://www.linguistiquefrancaise.org> or <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010133>